

<b>Zeitschrift:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Herausgeber:</b>	Revue de Théologie et de Philosophie
<b>Band:</b>	3 (1915)
<b>Heft:</b>	15
 <b>Artikel:</b>	Les origines de la société de bible du canton de Vaud et son fondateur
<b>Autor:</b>	Vuilleumier, Henri
<b>Kapitel:</b>	2: État des choses au début du XIXe siècle. Les premières sociétés bibliques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-379957">https://doi.org/10.5169/seals-379957</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

avec la série scripturaire traditionnelle était entrée en concurrence, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, une série de textes basée sur un autre principe, le principe systématique de l'ordre des matières. Cet ordre était celui du manuel catéchétique officiel, ou du moins « autorisé », à savoir le *Catéchisme de Heidelberg*, appelé aussi Grand catéchisme de Berne ; plus tard l'*Abrégé d'Ostervald*, remanié par le professeur Georges Polier à l'usage des Ecoles de charité de Lausanne. De là, dans les églises de campagne surtout, l'alternance plus ou moins régulière, de quinze en quinze jours, entre le *sermon* sur le texte dit « ordinaire » et le *catéchisme oratoire*, lequel s'adressait aux adultes tout autant qu'aux adolescents. L'usage de ces « actions » alternatives s'est maintenu dans certaines de nos paroisses jusqu'au delà du milieu du siècle dernier. Enfin, en ce qui concerne le sermon proprement dit, abandon de plus en plus général, à commencer par les paroisses de ville, du texte en série continue de tel ou tel livre biblique, pour des textes choisis à volonté. Officiellement, cette liberté concédée au prédicateur ne date, à ma connaissance, que des Ordonnances ecclésiastiques de 1773. Mais l'article de loi en question n'aura fait que sanctionner un état de fait entré dans les mœurs depuis plus ou moins longtemps.

## 2. — ÉTAT DES CHOSES AU DÉBUT DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE. LES PREMIÈRES SOCIÉTÉS BIBLIQUES.

De cet aperçu rétrospectif il ressort que les sages précautions prises à l'âge de la Réforme en vue d'entretenir au sein du peuple de l'Eglise la connaissance des Saintes Ecritures au moyen d'une lecture fréquente et d'une exposition suivie de leur contenu dans le culte public, étaient tombées peu à peu en désuétude dans la mesure où les éditions et les versions bibliques se sont multipliées et où le volume sacré, en particulier le Nouveau Testament, s'était répandu

davantage dans les écoles et dans les familles. Ce n'est pas à dire, pourtant, qu'au commencement du siècle dernier il s'en trouvât au moins *un* exemplaire dans chaque maison. Le prix de librairie était toujours encore assez élevé pour qu'il n'y ait pas lieu d'en être trop surpris. D'une enquête instituée auprès des pasteurs de notre canton il résultait que, en 1814, sur environ 30 000 familles protestantes, dont la plupart étaient pourvues d'un Nouveau Testament, 10 000 seulement possédaient une Bible complète. (1)

Il n'est que juste de remarquer que cet état de choses, assurément regrettable dans une Eglise de confession évangélique réformée, n'était pas particulier à notre pays. On a même tout lieu de croire que celle de notre canton était sous ce rapport moins mal lotie que telles de ses sœurs du dehors. Je n'en veux pour indice que les efforts tentés dès les dernières années du XVII<sup>e</sup> siècle en Grande-Bretagne, en Allemagne au début du XVIII<sup>e</sup>, pour remédier à la disette de pain spirituel, principalement au sein de la classe indigente, en affranchissant les lecteurs de la Bible du tribut que prélevait sur eux le commerce de librairie. Il suffira de rappeler la fondation en 1698 de la *Société anglaise pour la propagation de la doctrine* (littéralement : de la connaissance) chrétienne, dont le programme comportait entre autres choses la diffusion de l'Ecriture sainte. (Elle a compté plus d'un Vaudois, par exemple le professeur Polier tout à l'heure nommé, au nombre de ses associés étrangers.) En Allemagne, la *Bibelmanstalt* du baron de Canstein, qui date de 1711 et qui, fille du piétisme, fut rattachée bientôt aux œuvres de philanthropie chrétienne d'August-Hermann Francke, à Halle.

Malgré l'activité déployée dans un rayon plus ou moins étendu par ces fondations pieuses, il s'en fallait encore de beaucoup qu'aux approches du XIX<sup>e</sup> siècle la Parole de Dieu fût aussi répandue, en ces pays protestants par excellence,

(1) XII<sup>e</sup> Rapport de la Société de Bible (1827), p. 13.

qu'on aurait pu s'y attendre près de trois cents ans depuis que la lumière en avait été retirée de dessous le boisseau et « remise sur son pied-de-lampe afin de luire pour *tous* ceux qui sont dans la maison ». Et s'il en était ainsi dans la patrie d'un Luther et d'un Spener, dans celle de Wiclis, de Knox, de Wesley, quoi d'étonnant qu'on ne fût pas beaucoup plus avancé à cet égard dans nos églises de langue française ? Il y a d'autant moins sujet d'en être surpris si l'on songe que l'une d'entre elles, jadis la plus nombreuse, Sion longtemps florissante en dépit de ses entraves, mais réduite presque à néant par le fait d'un moderne Nabucodonosor, était seulement à la veille de reprendre sa place au soleil à la faveur des édits d'un nouveau Cyrus. Dans les autres, mieux abritées mais de moindre envergure, on avait vu, au souffle de l'esprit d'un siècle dit des lumières, le sel de l'Evangile perdre chez beaucoup de sa saveur. Une réaction salutaire n'allait cependant pas tarder à se produire.

Le fait est que, chez nous comme ailleurs, le sentiment se faisait jour que si l'Eglise comme telle ne se croyait pas appelée à combler les vides constatés, l'heure était venue d'y pourvoir par d'autres voies et moyens. Le reproche qu'éprouvaient en leur conscience une élite de chrétiens de diverses nations et dénominations en constatant qu'un trop grand nombre de leurs coreligionnaires étaient encore privés du trésor de la Parole de Dieu écrite, a été un premier et réjouissant symptôme du réveil qui, sous l'empire des circonstances critiques de l'époque, commençait à s'opérer dans les âmes de cette génération-là. Ainsi prirent naissance les *Sociétés bibliques*, dont les plus anciennes, celle de Londres et, sur le continent, celle de Bâle, remontent l'une et l'autre à l'an 1804.

Leur ambition, de même que celle de toutes les institutions analogues qui surgirent les années suivantes en Grande-Bretagne, dans les pays scandinaves, sur le continent européen, aux Etats-Unis d'Amérique, était de répandre les livres saints, sinon dans le monde entier et dans tous les idiomes des

enfants d'Adam, comme se le proposait la grande et riche société britannique, du moins dans toutes les couches de la population de leur pays respectif. Dans notre canton, celui qui prit l'initiative de la chose fut le professeur David Levade. Cet homme de bien, qui fut à sa manière et dans la mesure des lumières qui lui avaient été accordées, un homme de foi et un chrétien agissant, mérite que nous consacriions quelques pages à sa mémoire. Ce sera, du même coup, apprendre à connaître le milieu où s'est exercée son activité.

### 3. — DAVID LEVADE. ESQUISSE BIOGRAPHIQUE.

Levade descendait d'une famille huguenote, originaire de la Guyenne, dont un membre, chirurgien de profession, s'était réfugié en Suisse dès avant la révocation de l'Edit de Nantes (1). Il s'était établi à Vevey et en avait acquis la bourgeoisie. Le fils et le petit-fils de ce premier Levade naturalisé vaudois se vouèrent l'un et l'autre à la pharmacie, celui-là à Bex, celui-ci à Lausanne. Ce dernier, Cyprien-Louis, laissa deux fils de sa femme Judith Genevois. L'aîné, Louis, retourna se fixer à Vevey en qualité de médecin, après avoir pris ses grades à l'université de Leyde. Naturaliste et archéologue de mérite, il s'est fait connaître principalement comme l'auteur d'un premier *Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud* (Lausanne, 1824). C'est dans sa lignée que le sang des Levade s'est propagé jusqu'à nos jours. Mais le nom s'est éteint, au bout de deux générations, avec une sienne petite-fille, décédée à Clarens en 1896. En effet, le frère cadet du docteur de Vevey, notre David Levade, est mort sans laisser de postérité.

Jusqu'à lui tous les mâles de la famille, suivant les traces

(1) Jaq. CART, *Parchemins de famille des Levade de Vevey*, dans la Revue historique vaudoise, tome XIV (1906), p. 237 et suiv.